

FICHE D'ACHEVEMENT DE TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF « CONTROLE DE REALISATION »



FORMULAIRE A.N.C N°2

Nom, Prénom ou dénomination du propriétaire :
Date et lieu de naissance :
Adresse:
Tél.:⊠
Adresse du projet :
Nom de l'entrepreneur en charge des travaux :
Adresse:
Tél.:⊠
Du avis favorable de conception et d'implantation a été délivré pour l'installation avant tout commencement de travaux. La filière d'assainissement non collectif sera achevée, mais non remblavée, ventilations posées et tampons de visite au niveau du sol fini, lors du contrôle de bonne exécution. Les travaux ont été réalisés en respectant le rapport de conception et d'implantation et les règles de l'art (D.T.U.64.1) conformément à la réglementation technique en vigueur (Arrêtés du 6 Mai 1996 modifiés par les arrêtés du 3 décembre 1996 et du 23 décembre 2003.) Un titre de recette d'un montant de 130,00 Euros T.T.C. vous sera demandé ultérieurement suite à la visite du technicien sur le lieu du projet. Les documents suivants seront présentés au moment de la visite: Les bons de livraison des matériaux. Les fuseaux granulométriques des matériaux utilisés. Formulaire à nous adresser dès que la date du début des travaux est connue, 15 jours avant minimum, Le service public d'assainissement non collectif interviendra 15 jours ouvrés maximum après réception de cette fiche. Date prévisionnelle de début de travaux : Date prévisionnelle de fin de travaux :
Nom, date et signature du demandeur :